

version traduite de la
MODE D'EMPLOI ORIGINAL
Pince de levage SLC



PLANETA



Première édition 01-2022 (version 1)
PLANETA-Hebetechnik GmbH | Resser Str.17 | 44653 Herne



Management
System
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
SCC**;2011
www.tuv.com
ID: 9105039001



Table des matières

1	INTRODUCTION	- 3 -
1.1	Coordinées du fabricant	- 3 -
1.2	Déclaration CE et ou déclaration d'incorporation.....	- 3 -
1.3	Informations sur les droits d'auteur	- 3 -
1.4	Limitation de la responsabilité.....	- 3 -
1.5	Garantie	- 4 -
1.6	Définitions.....	- 4 -
2	SÉCURITÉ	- 5 -
2.1	Informations sur la sécurité	- 5 -
2.2	Réglementation	- 5 -
2.3	Équipement de protection individuelle	- 6 -
2.4	Symboles, signes de commande et mots de signalisation	- 6 -
2.5	Devoirs de diligence de l'opérateur	- 7 -
2.6	Exigences pour le personnel	- 8 -
2.7	Utilisation prévue.....	- 8 -
2.8	Utilisation contraire à la destination.....	- 10 -
2.9	Installation, mise en service, entretien et réparation	- 10 -
2.10	Inspection et tests réguliers.....	- 10 -
3	DESCRIPTION DU PRODUIT	- 12 -
3.1	Charge de travail admissible	- 12 -
3.2	Champ d'application	- 12 -
3.3	Plaques de type.....	- 12 -
3.4	Données techniques de base et schéma de principe.....	- 13 -
4	MONTAGE, DÉMONTAGE ET INSTALLATION	- 14 -
4.1	Test avant chaque utilisation	- 14 -
5	OPÉRATION	- 16 -
5.1	Soulever ou tirer	- 16 -
6	TRANSPORT ET STOCKAGE.....	- 17 -
6.1	Transport	- 17 -
6.2	Stockage.....	- 17 -
7	MAINTENANCE, DÉCLASSEMENT, DÉMANTÈLEMENT ET ÉLIMINATION.....	- 18 -
7.1	Maintenance.....	- 18 -
7.2	Déclassement.....	- 18 -
7.3	Élimination.....	- 18 -
8	PIÈCES DE RECHANGE.....	- 18 -
9	PERTURBATIONS.....	- 19 -
10	INSPECTIONS RÉCURRENTES.....	- 20 -
11	DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	- 21 -
12	NOTES	- 22 -

Liste des tableaux

Tableau 1 Directives européennes.....	- 5 -
Tableau 2 Règlement de l'Association d'assurance responsabilité civile des employeurs	- 5 -
Tableau 3 Symboles et leurs significations.....	- 6 -
Tableau 4 Utilisations permises et interdites.....	- 11 -
Tableau 5 Données techniques.....	- 13 -
Tableau 6 Plage de préhension admissible et non admissible	- 15 -
Tableau 7 Dépannage	- 19 -

1 INTRODUCTION



Lisez attentivement ces instructions avant l'utilisation et conservez-les.

Ces instructions fournissent des informations sur la mise en service correcte, l'utilisation prévue et le fonctionnement et l'entretien sûrs et efficaces. Le mode d'emploi fait partie intégrante du produit. Les illustrations figurant dans ce mode d'emploi servent à la compréhension de base et peuvent différer de la conception réelle. Les monteurs, les exploitants et le personnel de maintenance doivent respecter en particulier les instructions d'utilisation et la documentation fournie par l'association d'assurance responsabilité civile des employeurs. En République fédérale d'Allemagne, l'ordonnance sur la sécurité et la santé au travail (BetrSichV) doit être appliquée. En dehors de la République fédérale d'Allemagne, les réglementations spécifiques du pays d'exploitation doivent être respectées. Les instructions relatives à la sécurité, au montage, à l'utilisation, à l'inspection et à la maintenance contenues dans ce mode d'emploi doivent être mises à la disposition des personnes concernées. Veillez à ce que ce mode d'emploi soit disponible à proximité du produit pendant sa période d'utilisation.

1.1 Coordonnées du fabricant

Nom : PLANETA Hebetechnik GmbH E-Mail : info@planeta-hebetechnik.de
Adresse : Resser Straße 17, 44653 Herne Téléphone : +49-(0)- 2325 9580-0

1.2 Déclaration CE et ou déclaration d'incorporation

Une machine prête à l'emploi avec tous ses dispositifs de sécurité associés dispose d'une déclaration de conformité CE et est étiquetée avec une marque CE. Les machines incomplètes sont fournies sans marquage CE et contiennent uniquement une déclaration d'incorporation conforme à la directive Machines en vigueur.

1.3 Informations sur les droits d'auteur

Ce mode d'emploi original est protégé par le droit d'auteur. L'utilisateur autorisé dispose d'un simple droit d'utilisation dans le cadre de l'objet du contrat. Toute utilisation ou exploitation modifiée des contenus fournis, en particulier la reproduction, la modification ou la publication de tout type différent, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable du fabricant. Si le mode d'emploi est perdu ou endommagé, un nouvel exemplaire peut être demandé au fabricant. Le fabricant a le droit de modifier le mode d'emploi sans notification préalable et n'est pas tenu de remplacer les exemplaires antérieurs.

1.4 Limitation de la responsabilité

PLANETA-Hebetechnik, ci-après dénommé le fabricant, décline toute responsabilité en cas de dommages corporels, matériels ou autres causés par le non-respect de ces instructions. original operating instructions. En particulier, le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée du produit, de réparations ou de modifications non autorisées du produit ou d'autres actions effectuées par un personnel spécialisé non formé, non qualifié ou non autorisé.

1.5 Garantie

La garantie est réglementée par contrat (voir les conditions générales ou le contrat).

Les demandes de garantie et de responsabilité pour les dommages corporels et matériels sont exclues si elles sont dues à une ou plusieurs des causes suivantes :

- Utilisation de la machine non conforme à l'usage prévu.
- Utilisation et entretien inappropriés de la machine et mise en service inadéquate.
- Non-respect des instructions du manuel d'utilisation.
- Modifications structurelles non autorisées de la machine.
- Catastrophes causées par des corps étrangers et force majeure.
- Mauvaise surveillance des pièces de la machine qui sont sujettes à l'usure.
- Réparations mal effectuées

1.6 Définitions

Aux fins du présent document

Désignation du produit :	Pince de levage SLC
utilisateurs :	Les personnes qui font fonctionner et/ou utilisent le produit. Elles sont qualifiées et conscientes des risques qui peuvent survenir lors du fonctionnement et d'une utilisation incorrecte et inappropriée. Les utilisateurs connaissent les mesures de sécurité et de précaution ainsi que la législation applicable. Ils ont prouvé leur compétence par l'expérience et sont autorisés à utiliser le produit.
Personnes compétentes :	personnes compétentes par leur formation théorique et leur expérience dans le domaine du montage, de l'installation, des essais et de la maintenance des appareils de levage. Elles disposent des connaissances requises sur le produit, les mesures de sécurité, les directives et les règles générales de la technique de levage. Elles peuvent décider si un produit peut être utilisé et exploité en toute sécurité.
Personne compétente :	Une "personne compétente" est une personne qui a l'expertise nécessaire pour tester l'équipement de travail en raison de sa formation professionnelle, de son expérience professionnelle et de son activité professionnelle récente.
Expert :	Une "personne compétente reconnue" est une personne qui, en raison de sa formation et de son expérience professionnelles, possède des connaissances dans le domaine de l'équipement de travail à tester et connaît les réglementations nationales pertinentes en matière de santé et de sécurité, les réglementations de l'association d'assurance responsabilité civile des employeurs et les règles techniques généralement reconnues. Cette personne compétente doit contrôler et évaluer régulièrement les équipements de travail de conception et de réglementation appropriées. Cette qualification est accordée par des organismes de contrôle agréés (ZÜS).

2 SÉCURITÉ

2.1 Informations sur la sécurité

La plupart des accidents liés à la manipulation d'équipements techniques sont dus au non-respect des règles de sécurité de base. La reconnaissance d'un danger éventuel peut prévenir un accident avant qu'il ne se produise. Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner la mort ou des blessures graves. **PLANETA-Hebetechnik GmbH ne peut pas prévoir toutes les circonstances possibles qui peuvent contenir des dangers potentiels.** Par conséquent, les consignes de sécurité figurant dans ce manuel et sur la machine ne sont pas exhaustives. La machine ne doit pas être utilisée d'une manière qui s'écarte des considérations de ces instructions. Toutes les règles de sécurité et mesures de protection applicables sur le lieu d'utilisation doivent être respectées, y compris les règles liées au site et les mesures de protection sur le lieu de travail. Les informations, descriptions et illustrations contenues dans ce manuel sont basées sur les informations disponibles au moment de la rédaction.

2.2 Réglementation

L'installation, la mise en service, le contrôle et la maintenance des appareils en République fédérale d'Allemagne et dans les pays de la CE reposent essentiellement sur les réglementations énumérées ci-dessous et sur les informations contenues dans le présent mode d'emploi. Les directives énumérées et les règlements de l'association d'assurance responsabilité civile des employeurs ne s'appliquent pas à tous les produits.

Tableau 1 Directives européennes

Directives européennes	
Directive européenne sur les machines	2006/42/CE
BetrSichV	Ordonnance sur la sécurité industrielle
ProdSG	Loi sur la sécurité des produits

Tableau 2 Règlement de l'Association d'assurance responsabilité civile des employeurs

Règlement de l'association d'assurance responsabilité civile des employeurs	
Règlement DGUV 109-017	Utilisation d'accessoires de manutention de charges et d'élingues dans le cadre de l'utilisation d'un palan.

2.3 Équipement de protection individuelle



Des vêtements de travail appropriés doivent être portés pour chaque tâche.

Pour des raisons de sécurité, les opérateurs et les autres personnes se trouvant à proximité de la machine doivent porter des équipements de protection individuelle (EPI). Il existe différents types d'équipements de protection qui doivent être choisis en fonction des exigences de l'environnement de travail. Le chapitre "Symboles et mots de signalisation" énumère les équipements de protection individuelle qui doivent être portés au minimum.

2.4 Symboles, signes de commande et mots de signalisation

Les instructions utilisent des symboles, des mots de signalisation et des remarques pour avertir des dangers et assurer un fonctionnement sûr. Les symboles sont représentés et expliqués ci-dessous.

Tableau 3 Symboles et leurs significations

	Information Ce symbole indique une information importante.		
	Danger Ce symbole avertit d'un danger imminent pour la santé et la vie des personnes. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.		
	Avertissement Ce symbole met en garde contre des situations qui peuvent potentiellement mettre en danger la santé et la vie des personnes. Le non-respect d'un tel avertissement peut entraîner des blessures graves, voire la mort.		
	Attention Ce symbole met en garde contre des situations qui peuvent potentiellement mettre en danger la santé des personnes. Le non-respect d'un tel avertissement peut entraîner des blessures.		
	Avertissement contre les charges suspendues Il est interdit de se tenir sous une charge suspendue et/ou en mouvement. C'est dangereux pour la vie !		
	Avertissement de piégeage Risque de coinçement et de coupure des mains et des doigts, des jambes et des autres membres. Il faut porter un équipement de protection individuelle suffisant.		
	Utilisez une protection de la tête		Portez une protection auditive
	Utiliser une protection des mains		Utiliser des protections pour les pieds
	Utiliser des vêtements de protection		

2.5 Devoirs de diligence de l'opérateur

Les exigences relatives au maintien de la sécurité et de la protection de la santé ont été satisfaites. Cependant, cette sécurité ne peut être atteinte dans la pratique opérationnelle que si toutes les mesures nécessaires sont prises. L'opérateur de la machine doit planifier ces mesures et contrôler leur mise en œuvre. L'opérateur est responsable du fonctionnement sûr de la machine.



L'opérateur doit s'assurer que:



- N'utilisez que ce qui est prévu.
- n'est exploité qu'en parfait état de fonctionnement et que les dispositifs de protection mécanique requis sont en place.
- Seul un personnel qualifié et autorisé peut utiliser, entretenir et réparer l'appareil.
- ce personnel est régulièrement instruit de toutes les questions applicables en matière de sécurité du travail et de protection de l'environnement, et connaît les instructions d'utilisation et en particulier les consignes de sécurité qu'elles contiennent.
- une copie de ce manuel et de tous les documents applicables est toujours disponible dans un état lisible et complet sur le lieu d'utilisation de la machine.
- Il faut s'assurer que toutes les personnes qui doivent effectuer des activités sur la machine puissent consulter les instructions à tout moment.
- seul le personnel conforme au chapitre "Exigences pour le personnel" est utilisé sur la machine. Ce personnel connaît et respecte les instructions et en particulier les consignes de sécurité qu'elles contiennent.
- tous les panneaux de danger fixés sur la machine ne sont pas enlevés et restent lisibles.
- les règlements nationaux de prévention des accidents et les règlements internes de l'entreprise sont respectés.
- des vêtements de protection individuelle sont disponibles si nécessaire.



2.6 Exigences pour le personnel

Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées à tout moment lorsque vous travaillez sur la machine. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures graves. **Le personnel doit disposer de la formation et de l'expérience nécessaires ainsi que de tous les outils requis pour pouvoir travailler sur et avec la machine. Le personnel à former ne peut travailler sur le composant que sous la supervision d'une personne expérimentée.** Des travaux mal exécutés peuvent entraîner des risques. N'effectuez aucun travail sans avoir lu et compris les informations contenues dans ce manuel et dans les documents applicables. En cas d'utilisation d'un équipement de travail, d'une action, d'une méthode de travail ou d'une technique de travail qui n'est pas expressément suggérée par PLANETA-Hebetechnik GmbH, l'utilisateur doit lui-même assurer sa sécurité et celle des autres personnes.



Toutes les personnes travaillant sur et avec la machine doivent :



- avoir lu et compris ces instructions.
- avoir des capacités physiques et mentales suffisantes.
- avoir une formation sur le fonctionnement et l'entretien de la machine.
- Respectez les consignes de sécurité et les instructions du manuel.
- respecter les panneaux de danger apposés sur la machine et les instructions qu'ils contiennent.
- assurez-vous qu'aucune personne non autorisée ne se trouve dans la zone de la machine.
- En plus de ces instructions, respectez également les consignes de sécurité et de prévention des accidents du travail émises par l'exploitant.
- La zone de travail doit être sûre et propre.
- informer l'opérateur ou le personnel de surveillance en cas de dysfonctionnement.
- Signalez immédiatement au superviseur responsable toute modification apportée à la machine qui pourrait affecter la sécurité et verrouillez la machine / mettez-la hors service.

2.7 Utilisation prévue

La machine est conçue pour déplacer des charges verticalement sans contact avec le sol. La limite de charge utile (WLL) indiquée sur la machine correspond à la charge totale maximale. La machine doit être en permanence dans l'alignement de la charge (perpendiculairement au-dessus du centre de gravité de la charge) afin d'éviter que la charge ne bascule pendant le processus de levage. La structure de support, le point d'attache ainsi que la piste doivent être conçus pour les charges maximales à prévoir (capacité de charge + poids propre de la machine). Si la machine est suspendue à un chariot, l'opérateur doit s'assurer que la machine peut être utilisée de manière à ce que l'opérateur ne soit pas mis en danger par la machine elle-même ou par l'équipement porteur ou la charge. L'opérateur ne doit pas initier un mouvement de charge avant de s'être assuré que la charge est correctement fixée et qu'il n'y a pas de personnes dans la zone de danger. Les chariots roulants ne peuvent être déplacés que par un mouvement de poussée sur la chaîne de charge ou sur l'élément lui-même. La charge ne doit pas être tirée! Si la zone située devant la charge n'est pas suffisamment visible, l'opérateur doit demander de l'aide.



AVERTISSEMENT !



ATTENTION ! (Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive)

- L'utilisateur est responsable de l'utilisation et du fonctionnement en toute sécurité.
- L'appareil est utilisé uniquement pour déplacer des marchandises. Les personnes ne doivent en aucun cas être déplacées.
- L'utilisateur doit avoir bien compris le contenu de ce document avant d'utiliser la machine.
- Les murs, plafonds, planchers ou structures du bâtiment sur lesquels les unités sont montées ou suspendues doivent présenter une stabilité suffisante. En cas de doute, consultez un ingénieur en structure.
- Avant de procéder à l'entretien ou aux inspections, assurez-vous que la machine n'est pas sous charge.
- Vérifiez le fonctionnement de la machine.
- Tout élément de fixation endommagé doit être remplacé.
- Assurez-vous que le personnel et les spectateurs sont conscients de la charge et de l'équipement.
- Utilisez les signaux de fonctionnement appropriés lorsque vous utilisez la machine.
- Vérifiez le fonctionnement et l'efficacité de tous les dispositifs de sécurité.
- Assurez-vous que les conditions de travail correspondent aux caractéristiques du palan.
- L'unité doit être perpendiculaire à la charge à tout moment.
- La capacité de charge de l'appareil et de la structure porteuse ne doit pas être dépassée.
- L'appareil ne doit pas être utilisé pour tirer des charges libres et coincées.
- Il est interdit de retirer ou de recouvrir les étiquettes (par exemple en les collant), les avertissements ou la plaque signalétique.
- Ne déplacez jamais la charge dans des zones qui ne sont pas visibles par l'opérateur. Si nécessaire, l'opérateur doit demander de l'aide.
- La charge ne doit jamais être soulevée au-dessus de personnes.
- Les personnes ne doivent jamais être transportées avec l'appareil.
- Lors du transport de la charge, évitez de vous balancer et de vous heurter à des obstacles.
- Ne laissez pas tomber l'appareil d'une grande hauteur. Il doit toujours être posé correctement sur le sol.

2.8 Utilisation contraire à la destination



DANGER !



ATTENTION ! (Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive)

La machine ne doit être utilisée que dans un état techniquement parfait. Les défauts éventuels doivent être éliminés immédiatement. Les modifications non autorisées ou l'utilisation non conforme à l'usage prévu ainsi que le non-respect des règles de sécurité ou du mode d'emploi excluent toute responsabilité du fabricant pour les dommages corporels ou matériels qui en résultent et annulent le droit à la garantie !

Les personnes suivantes sont inadmissibles :

- soulever une charge supérieure à la charge nominale des appareils
- continuer d'utiliser des chaînes qui ont été rallongées ou endommagées. Remplacez immédiatement les chaînes usées par des chaînes neuves d'origine.
- pour balancer la charge.
- d'utiliser l'appareil en cas de bruits anormaux.
- laisser la charge soulevée sans surveillance pendant une période prolongée.

En particulier, l'utilisation n'est pas autorisée :

- pour l'arrachage de charges fixes ainsi que pour la traction diagonale si l'appareil ne peut pas s'aligner sur la charge
- dans des récipients de confinement
- pour le transport de passagers
- dans les lieux d'événements et de production pour la présentation scénique
- lorsque des personnes sont sous une charge suspendue

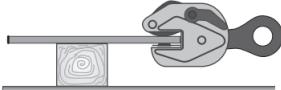
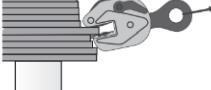
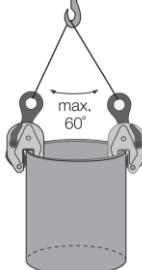
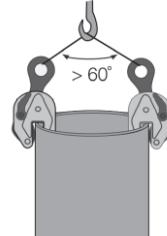
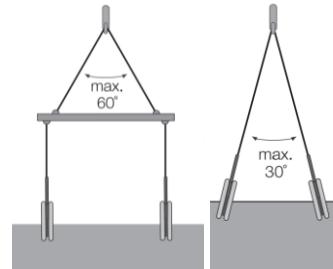
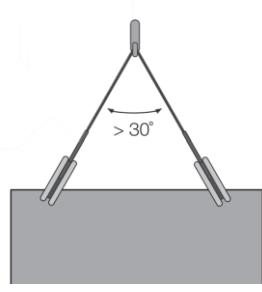
2.9 Installation, mise en service, entretien et réparation

- L'installation, la mise en service, l'entretien et la réparation sont réservés aux personnes compétentes.
- Les réparations ne peuvent être effectuées qu'avec des pièces de rechange originales.
- Nous recommandons que l'installation et la mise en service soient effectuées par un expert désigné par le fabricant.
- Il est interdit d'apporter des modifications ou des ajustements.
- Aucun équipement supplémentaire ne peut être monté sans l'accord préalable de PLANETA-Hebetechnik.
- Les fusibles ou les protections démontés doivent être remis en place de manière correcte.
- Un système doit toujours être testé avant d'être remis en service.

2.10 Inspection et tests réguliers

- Les tests et l'inspection annuels de la machine doivent être effectués par des personnes compétentes. En cas d'utilisation intensive, il peut être nécessaire d'effectuer des contrôles et des tests plus fréquents.

Tableau 4 Utilisations permises et interdites

Utilisations autorisées	Utilisations interdites
 Levage vertical des panneaux individuels	 Levage vertical de panneaux volumineux et de plusieurs panneaux en même temps, la pince de levage n'est pas reliée à la pleine surface du matériau à soulever.
 Traction horizontale des panneaux individuels	 Traction horizontale de panneaux individuels, la pince de levage n'est pas entièrement reliée au matériau à soulever.
 Levage vertical des panneaux individuels, le centre de gravité se trouve au milieu.	 Levage vertical de panneaux individuels, le centre de gravité est décentré.
 Levage vertical de matériaux ronds, l'angle est inférieur à 60°.	 Levage vertical de matériaux ronds, l'angle est supérieur à 60°.
 Levage vertical de panneaux individuels, l'angle est inférieur à 30°, pour des traversées inférieures à 60°.	 Levage vertical de panneaux individuels, l'angle est supérieur à 30°.

3 DESCRIPTION DU PRODUIT

3.1 Charge de travail admissible

L'utilisateur doit s'assurer que la charge de travail admissible n'est pas dépassée. La charge de travail admissible est indiquée sur la plaque signalétique.

3.2 Champ d'application

Si possible, l'unité doit être installée dans un endroit couvert. S'il est installé à l'extérieur, protégez-le des intempéries telles que la pluie, la neige, la grêle, les rayons directs du soleil, la poussière, etc. Dans un environnement humide, combiné à des fluctuations de température plus importantes, les fonctions sont menacées par la formation de condensation. Température ambiante -20°C / +40°C, humidité de 100% ou moins, mais pas sous l'eau. Convient aux surfaces d'une dureté maximale de 35 HRC.

La pince de levage SLC convient exclusivement au levage/abaissement, au retournement et au transport de composants tels que des tôles et des plaques d'acier en divers matériaux. Si la surface du matériau est trop souple, la pince de levage peut laisser des traces de pression, par exemple sur le cuivre, l'aluminium, le bois, le plastique, etc. La pince de levage n'est pas adaptée aux matériaux ronds ou aux profils creux. La pince de levage doit être placée sur le centre de gravité central de la pièce à soulever. Selon le tableau ci-dessous, la pince de levage ne convient que pour des dimensions limitées. La traction diagonale est généralement interdite, car le composant peut glisser latéralement hors de la pince. La capacité de charge spécifiée s'applique à l'utilisation d'une pince à rail unique.

3.3 Plaques de type



Une plaque signalétique contenant des informations spécifiques au produit est fixée à la machine.

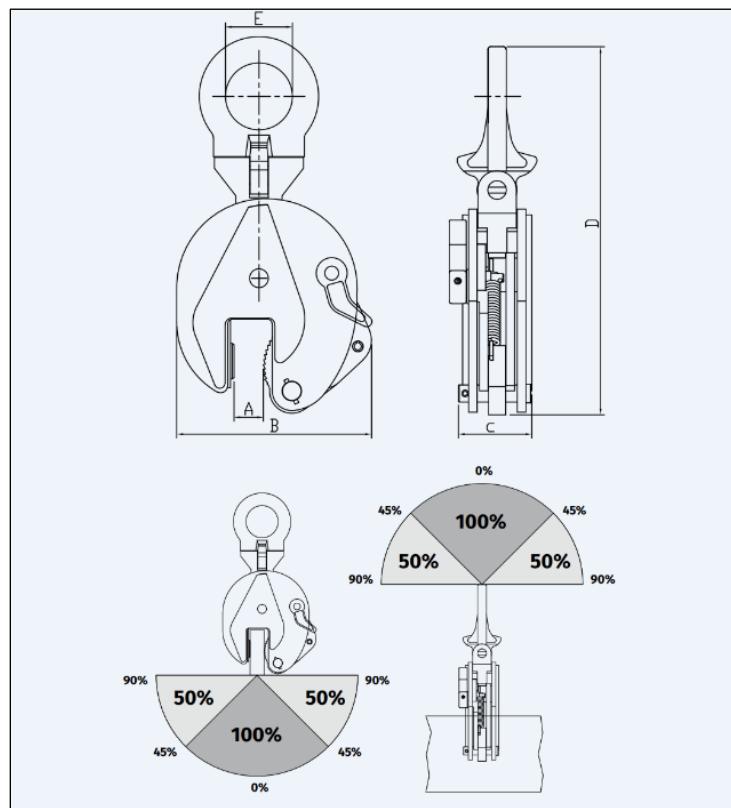
La plaque signalétique peut différer de l'illustration ci-dessous.

Plaque signalétique	Information
 PLANETA  Modell/Type SLC-0.5 Fabri-Nr./Ser.No. XXXXXXXX-X Last/Load 500 kg Gewicht/Weight 2 kg Baujahr/Year 2018 Greifbereich 0 - 15 mm PLANETA Hebetechnik GmbH Resser Str. 17, D-44653 Herne Tel. (+49) 2325-9580-0, FAX (+49) 2325-77077	<ul style="list-style-type: none">✓ Nom et adresse du fabricant ;✓ Désignation de la série ou du type ;✓ Désignation de la machine ;✓ Capacité de charge en tonnes ou en kg ;✓ Largeur de préhension admissible pour les accessoires de manutention de charges où la charge est saisie par des forces de serrage.

3.4 Données techniques de base et schéma de principe

Tableau 5 Données techniques

Type : Pince de levage	SLC-0.5	SLC-1	SLC-2	SLC-3	SLC-5
Capacité de charge	kg	500	1000	2000	3000
Plage de préhension A	mm	15	20	25	30
Largeur de la borne B	mm	103	145	175	232
Épaisseur de l'étrier C	mm	36	60	65	90
Hauteur de la borne D	mm	212	290	375	425
Diamètre de l'oeillet E	mm	30	50	68	75
Poids mort	kg	2	4	8	15



4 MONTAGE, DÉMONTAGE ET INSTALLATION

4.1 Test avant chaque utilisation



- Seules les bornes non endommagées portant des indications lisibles sur le type, la capacité de charge et la plage de préhension peuvent être utilisées.
- Contrôle visuel des défauts évidents avant la première et chaque utilisation ultérieure !
- Veillez à ce que les surfaces de la tôle où la pince doit être fixée soient aussi sèches que possible et exemptes de graisse, de peinture, de saleté, de calamine et de revêtements, afin que le contact des dents avec le matériau à soulever ne soit pas entravé ou que le frottement ou les revêtements de protection puissent créer le frottement nécessaire. Dans le cas des pinces de levage à mâchoires dentées, la dureté superficielle du matériau de levage ne doit pas dépasser la valeur spécifiée par le fabricant, afin que les dents des mâchoires puissent pénétrer dans le matériau à soulever.
- Vérifiez l'usure et les défauts des mors fixes et des mors de serrage ou de leurs garnitures de protection. Les deux mors doivent avoir un profil propre et les dents ne doivent pas être trop usées. (Observez les instructions du fabricant dans le manuel d'utilisation). Les garnitures de protection ne doivent pas être sales, endommagées, inégales ou trop usées.
- L'ensemble de l'accessoire de manutention de charge doit être contrôlé pour vérifier qu'il n'est pas endommagé, corrodé, fissuré ou déformé.
- La pince doit s'ouvrir et se fermer facilement.
- Vérifiez le ressort : Celui-ci doit avoir une force de ressort clairement perceptible en position "fermée" lorsque vous appuyez sur l'œil de suspension.



En cas de doute, demandez conseil à votre fournisseur

1. Ouvrez complètement la pince.
2. Retirez le ressort de traction (9). Si nécessaire, retirez d'abord la goupille (10) de l'axe du segment.
3. Retirez la goupille (10) et l'axe du segment (7).
4. Poussez l'œil de grue (5) vers l'intérieur jusqu'à ce que l'axe (6) puisse être retiré par l'ouverture de montage.
5. Retirez l'œil de grue (5) et l'axe de segment (2).
6. Démontage du levier de serrage (4) : Retirer la goupille de serrage (10), retirer l'axe de serrage (3) du collier.
7. Retirez le collier de serrage (8) à l'aide d'un axe hexagonal et d'une clé à ergots.
8. Nettoyez les pièces avec un agent dégraissant disponible dans le commerce.
9. Lubrifiez tous les essieux avec de la graisse pour roulements. Si nécessaire, huilez le ressort.
10. Remontez le collier de serrage dans l'ordre inverse.
Renouvelez toujours les goujons (10).
Remplacez toujours le boulon de serrage (11) et l'écrou (12).
N'utilisez que des pièces de rechange originales de PLANETA-Hebetechnik.
Retirez les éventuelles bavures métalliques à l'aide d'une lime.

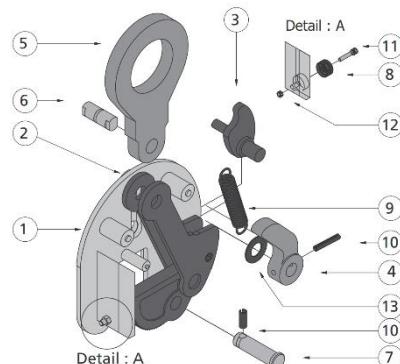
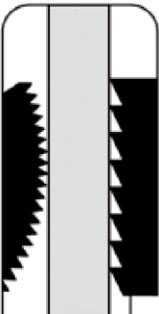
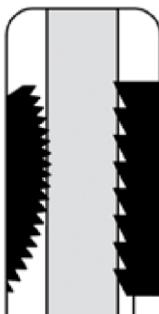
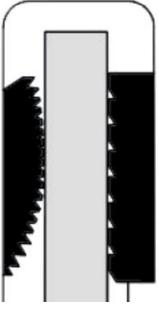
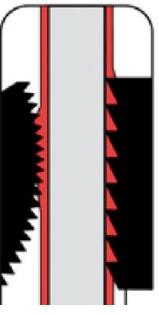


Tableau 6 Plage de préhension admissible et non admissible

Non autorisé	Autorisé
 utilisation non autorisée ! <p>Les dents ne s'engagent pas avec le matériau à soulever. Le résultat peut être un glissement de la charge ou une chute complète de la charge ! La raison peut être une dureté de surface trop élevée.</p>	 Utilisation autorisée. <p>Les dents s'engagent dans le matériau à soulever. La charge est maintenue en toute sécurité.</p>
 utilisation non autorisée ! <p>Les dents ne s'engagent pas avec le matériau à soulever. Il peut en résulter un glissement de la charge ou une chute complète de la charge ! La raison peut être une usure trop importante des dents.</p>	
 utilisation non autorisée ! <p>Les dents ne s'engagent pas avec le matériau à soulever. Le résultat peut être un glissement de la charge ou une chute complète de la charge ! La raison peut être un revêtement de surface ou une salissure excessive du matériau à soulever.</p>	

5 OPÉRATION



Seules les personnes familiarisées avec le fonctionnement des appareils peuvent être chargées de cette tâche. Elles doivent être autorisées par l'employeur à utiliser l'appareil. L'entrepreneur doit veiller à ce que les instructions d'utilisation soient disponibles sur l'unité et accessibles au personnel d'exploitation.

5.1 Soulever ou tirer

Vérifiez si la capacité de charge admissible (SWL) de l'unité est suffisante pour la charge présente dans la situation de levage.

1. Fixation de la pince de levage au point d'ancrage :
 - directement sur le crochet de charge avec verrouillage de sécurité,
 - en liaison avec l'ancre ou la manille de la chaîne,
 - en liaison avec une ceinture ou une chaîne, éventuellement en combinaison avec une ancre ou une manille de chaîne.
 - Assurez-vous que tous les dispositifs de manutention de charges sont testés et adaptés à la charge.
 - La taille des maillons de fixation et des attaches doit être telle que le collier puisse se déplacer librement dans le crochet.
2. Vérifiez que la borne ne présente pas de dommages visibles.
 - Vérifiez que le levier de tension permet d'ouvrir et de fermer facilement la pince.
 - Vérifiez que les mâchoires de serrage ne sont pas encrassées. Si nécessaire, utilisez une brosse métallique pour le nettoyage. Utilisez une brosse en laiton pour nettoyer la pince de levage !
 - Enlevez les saletés telles que le lubrifiant, la calamine, etc. du point d'attache.
3. Ouvrez la pince à l'aide de l'étrier de serrage.
 - Faites glisser la mâchoire complètement sur le panneau et vérifiez la position de la pince pour vous assurer que la charge a un équilibre stable pendant le transport.
4. Fermez la pince en tournant le levier de tension à fond vers l'arrière.
5. Commencez à soulever lentement pour que les mâchoires de pressage puissent bien saisir. Vérifiez que la pince est bien en place.
 - Si la charge glisse, voir le chapitre 4. Si la charge glisse encore, voir le chapitre 7.
6. Avant de relâcher la pince de levage, vérifiez que la charge est dans une position sûre et stable.

6 TRANSPORT ET STOCKAGE

6.1 Transport

Pour les appareils dotés d'un verrou de transport, celui-ci doit être retiré avant la mise en service.

6.2 Stockage



Pour conserver l'appareil en bon état lorsqu'il est stocké pendant plus de 6 mois, suivez les étapes ci-dessous :

- L'environnement doit être propre et sec.
- L'appareil doit être protégé de l'eau, du vent et du sel.
- L'appareil doit être stocké dans un emballage fermé et/ou scellé.
- La température dans l'entrepôt doit être comprise entre -20 °C et +40 °C.
- Pendant le stockage, respectez les réglementations environnementales applicables (prévention des fuites d'huile, etc.).

7 MAINTENANCE, DÉCLASSEMENT, DÉMANTÈLEMENT ET ÉLIMINATION

7.1 Maintenance



Vérifiez l'état général de l'unité au moins une fois par mois.



N'utilisez pas la pince de levage si :

- le boîtier est fissuré ou déformé, notamment les coins de la pince,
- L'articulation est déformée ou endommagée
- L'articulation ne peut plus être déplacée
- Goupilles de tension manquantes
- La plaque d'identification de la benne n'est plus lisible.

En fonction des défauts constatés :

- démonter et nettoyer la pince de levage (voir chapitre 4 ou
- faites réparer la pince de levage par PLANETA ou une autre entreprise de révision reconnue.
- En cas de doute, demandez conseil à votre fournisseur.

7.2 Déclassement

Lorsque vous n'utilisez pas l'appareil, rangez-le dans un endroit sec. Veuillez noter que la sécurité et le bon fonctionnement ne peuvent être garantis que si des pièces de rechange originales sont utilisées. Si vous souhaitez faire contrôler ou réparer l'appareil sous garantie, veuillez nous envoyer l'appareil monté. Nous regrettons de ne plus pouvoir accepter les demandes de garantie pour les appareils démontés.

7.3 Élimination

L'appareil et ses composants contiennent des matériaux qui doivent être éliminés ou recyclés conformément aux exigences légales et aux réglementations environnementales.

Les matériaux suivants peuvent être traités ou contenus :



Matériaux ferreux et non ferreux, matières plastiques, huiles et graisses (acier, fonte, bronze, aluminium, cuivre, caoutchouc, PVC, boîtiers composites, etc.)

8 PIÈCES DE RECHANGE



En cas d'usure ou d'endommagement de composants tels que les câbles, les chaînes, les pignons, les essieux, les roulements, les pièces de freinage, etc., les pièces en question doivent être remplacées par des pièces de rechange originales. Celles-ci peuvent être commandées auprès de la personne de contact de PLANETA-Hebetechnik, en indiquant le numéro de fabrication de l'appareil.

9 PERTURBATIONS



En cas de dysfonctionnement, les points suivants doivent être respectés :



- Dépannage uniquement par du personnel qualifié
- Sécuriser les unités contre un recommissioning involontaire
- Utilisez un panneau d'avertissement pour indiquer que l'appareil n'est pas prêt à fonctionner.
- Sécuriser la zone d'action des pièces mobiles de l'appareil.
- Lire le chapitre "Consignes générales de sécurité"
- Les défauts causés par l'usure ou l'endommagement de composants tels que les câbles, les chaînes, les pignons, les essieux, les roulements, les pièces de frein, etc. doivent être éliminés en remplaçant les pièces concernées par des pièces de rechange originales.

Tableau 7 Dépannage

Erreur	Cause	Remède
Glissements de charge	Charge souillée	Nettoyer
	Pince de levage sale	Nettoyer
	Dents de la pince de levage usées	Remplacer
	Ouverture de la bouche pliée	Remplacer
Œil de grue difficile à déplacer	Oeil de grue surchargé	Mise hors service
Fourche difficile à déplacer	Fourche surchargée	Mise hors service
Logement plié	Terminal surchargé	Mise hors service
Oeil de grue ovale	Terminal surchargé	Mise hors service
Ressort endommagé	L'usure du printemps	Mise hors service
Essieu plié	Terminal surchargé	Mise hors service
Goupille de tension manquante	Assemblage incorrect	Goupille de montage
La pince s'ouvre/se ferme avec difficulté	Keyway sale	Nettoyer
	Terminal surchargé	Mise hors service
	Clamp sale	Nettoyer
	Usure des pinces	Mise hors service
Cercle denté mobile	Cercle dentaire sale	Nettoyer
Le cercle dentaire ne bouge pas	Fermeture pliée	Vérifier le terminal, si nécessaire le mettre hors service

*) uniquement pour les unités avec mécanisme de verrouillage

10 INSPECTIONS RÉCURRENTES



L'opérateur doit dûment saisir tous les travaux d'essai, de maintenance et d'inspection et les faire confirmer par la personne responsable / le technicien. En cas d'inscriptions inexactes ou manquantes, la garantie du fabricant ne s'applique pas.

Date du test	Constatations	Date de maintenance	Signature du technicien

11 DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

selon la directive CE sur les machines 2006/42/CE Annexe II A

Nous déclarons par la présente,
PLANETA-Hebetechnik GmbH,
que le produit désigné ci-dessous

Désignation générale: Pince de levage
Désignation du modèle: SLC
Fonction: Déplacement vertical des charges
Numéro de série: 2200001-1 à 2299999-9
Capacité de charge: jusqu'à 5.000kg
Année de construction: A partir de 2022

est conforme, dans sa conception et sa construction et dans sa version mise sur le marché par nos soins, aux exigences fondamentales pertinentes en matière de santé et de sécurité de la directive CE sur les machines. Cette déclaration de conformité CE perd sa validité en cas de modification/ajout au produit non convenu avec nous. En outre, cette déclaration de conformité CE perd sa validité si le produit n'est pas utilisé conformément à l'usage prévu tel que décrit dans le mode d'emploi et si les contrôles réguliers ne sont pas effectués. En outre, nous déclarons que la documentation technique spéciale de cette machine complète a été établie conformément à l'annexe VII, partie A, et nous nous engageons à soumettre cette documentation aux autorités de surveillance du marché par l'intermédiaire de notre service de documentation, sur demande. Cette déclaration n'implique aucune garantie de propriété. Les consignes de sécurité et les instructions relatives aux produits doivent être respectées.

La législation suivante a été appliquée :

Directive sur les machines 2006/42/CE

ProdSG / Loi sur la sécurité des produits / Loi sur la mise à disposition des produits sur le marché

Représentant autorisé pour la compilation de la documentation technique pertinente

Philipp Julian Hadem (responsable du CE)

La déclaration de conformité a été délivrée le :

Herne, 01.2022

PLANETA-Hebetechnik GmbH

Dipl.-Ök. Christian P. Klawitter
(Directeur général)

12 NOTES

Sous réserve de modifications sans préavis ! Copyright © PLANETA-Hebetechnik GmbH s'efforce en permanence de développer et d'améliorer ses produits, ce qui vaut également pour les fournisseurs en amont concernés. Bien que nous ayons tout mis en œuvre pour que ce manuel, avec toutes ses informations techniques, soit aussi complet et correct que possible, nous ne pouvons pas garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations, car toutes les informations des fournisseurs en amont ne sont pas toujours disponibles au moment de la mise sous presse. La conception et les spécifications peuvent être modifiées sans préavis. L'utilisation d'une pièce installée et livrée aujourd'hui ne garantit pas sa disponibilité dans un futur proche. Nous vous demandons donc, en tant que client, de vérifier la disponibilité et la conformité de toute pièce critique pour vous afin de vous approvisionner de manière appropriée au moment de la livraison si nécessaire.